



Gewerkschaft des Verkehrspersonals  
Syndicat du personnel des transports  
Sindacato del personale dei trasporti



Genève, le 20 octobre 2021

Projet de modification du R7 - règlement particulier des horaires de travail et règlement R7bis Télétravail

---

## Horaires: pas de changements des règles sans consultation du personnel

Les TPG souhaitent remanier entièrement le règlement particulier (R.7) qui fixe le temps de travail pour les secteurs de l'administration et du technique ainsi que pour les cadres. Un nouveau règlement (R.7bis) concernant le télétravail est aussi à discuter.

Les changements apportés sont massifs et impacteront fortement le personnel. Les organisations du personnel SEV, transfair, ASIP et APAC appellent à se mobiliser.

L'ensemble des organisations du personnel (SEV, transfair, ASIP et APAC) présentes aux TPG, qui sont en premier lieu consultés sur ce projet, estiment que les changements proposés impacteront profondément l'ensemble des collaborateurs de ces domaines et souhaitent une négociation sur tous les points soulevés. Ils ont averti la direction que le personnel **qu'ils représentent doit être** informé et pouvoir se prononcer sur ce projet.

Dans un premier temps, cette position sera détaillée lors de la prochaine séance partenaires sociaux-direction agendée le 25 octobre prochain, une assemblée générale appelée par SEV, transfair, ASIP, aura lieu le 4 novembre, durant la pause de midi pour alerter le personnel et lui permettre de donner mandat aux organisations du personnel.

Ensemble soyons forts !



Gewerkschaft des Verkehrspersonals  
Syndicat du personnel des transports  
Sindacato del personale dei trasporti

